



Sommaire :

Extraits des conseils municipaux

En lien avec l'Agglo

Informations associatives

Informations communales et diverses

Agenda

I. Extraits des conseils municipaux

AGENTS

Le contrat de M. José MAIA s'est terminé début mai.

M. Laurent GUIGNARD a été embauché à temps complet à compter du 13 mai 2024.

IMPOTS / TAXES FONCIERES

Le conseil n'a pas souhaité augmenter les taux d'impositions. Seule la base (la part de l'Etat) va augmenter.

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin d'améliorer la visibilité à la sortie des différents événements, notamment les rencontres associatives, une demande a été faite auprès du SIEMML pour avoir 3 points lumineux éclairant jusqu'à 23h au niveau du parking de l'église, de la salle de sports et de la Maison du Théâtre.

BASKET

L'association CSSP a fait une demande pour remplacer le chrono (coût : env. 4000 €).

HOTEL

Après le changement des menuiseries extérieures, la façade arrière a été isolée. Le bac dégraisseur a été changé.

CANTINE

La toiture du préau a été refaite à neuf par l'entreprise Pairochon.

Un composteur a été installé en présence des enfants, du personnel de la cantine, du Maire et des agents techniques.

CIMETIERE

Il est envisagé la location ou l'achat d'une tondeuse cisaille à section, pour les inter-tombes. La Mairie rappelle qu'il appartient à chacun d'entretenir les tombes.

SENTIERS EQUESTRES

Un nouveau sentier équestre (couleur orange) va être mis en place sur les communes de Saint Paul, La Plaine, Somloire. Il sera inscrit au PDIPR et une demande de subvention sera faite. Ce sentier devrait être accessible dès 2025. Un projet concernant un 2^e sentier sur les communes de Saint Paul, La Plaine, Somloire, Yzernay, Les Cerqueux est à l'étude.

CAUE

Il a été fait un diagnostic au niveau du paysage, des mobilités, des activités, services et équipements, des espaces publics et de stationnement ainsi que du patrimoine bâti. L'étude met en avant l'architecture ancienne. L'accent a été mis sur le fait que le bourg était constitué pour beaucoup de minéral avec de beaux arbres. Des propositions par secteur ont été faites pour créer des espaces de mobilité sécurisés.

Registre nominatif communal

Ce registre est actif dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'alerte et d'urgence qui peut être déclaré en cas de froid exceptionnel ou de canicule. Il est également utilisé pour les campagnes d'appel, notamment comme lors de la crise Covid19.

Les personnes isolées et fragiles, vivant à leur domicile, peuvent se faire recenser à la mairie sur ce registre en toute confidentialité.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes de plus de 65 ans
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- les adultes handicapés
- toute personne vulnérable du fait de son isolement.

AIRE NATURELLE

Une étude est en cours avec CITEO concernant des bacs de tri sur le site.

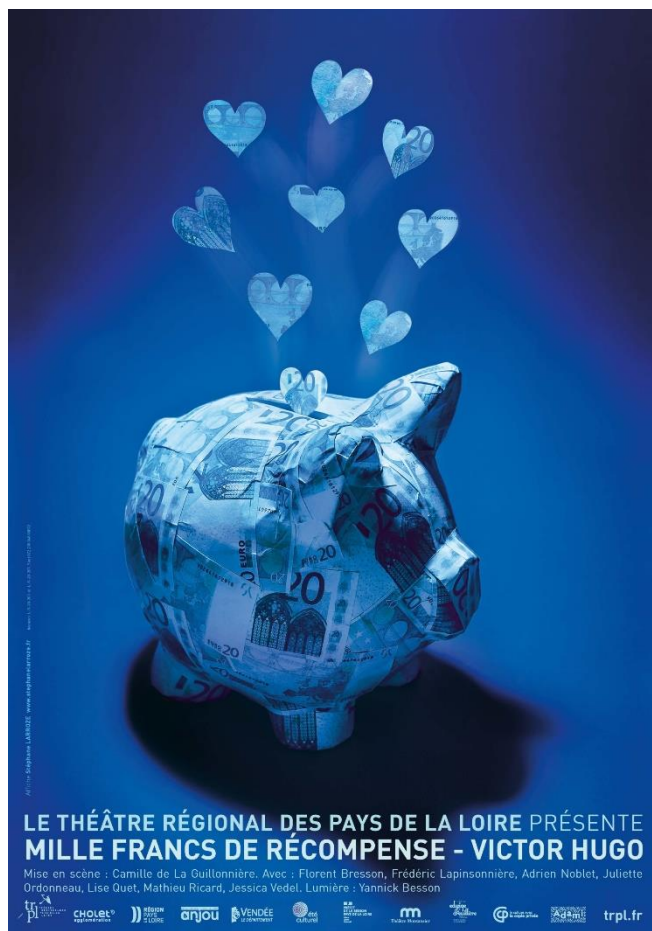
Le site a accueilli début juin des élèves du lycée Renaudeau de Cholet qui tournaient un film retraçant un épisode de la 2nde guerre mondiale. Puis, il a été proposé une matinée de Karaté lors du karaté champêtre. Fin juin, l'association Up 2fit a organisé une animation Koh-Lanta.

Léonie RAYMOND et Méline GODINEAU ont été recrutées pour l'animation de l'aire naturelle durant l'été.

SPECTACLE THEATRE REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Dimanche 4 août à 20h30, la commune accueillera à l'aire naturelle le spectacle *Mille francs de Récompense* de Victor Hugo. Les billets seront à tarif libre (4, 8 ou 12 €). Repli à la Maison du Théâtre en cas de mauvais temps.

Informations : 02.41.75.35.40 / accueil@trpl.fr



II. En lien avec Cholet agglomération

CHOlet
agglomération

ASSAINISSEMENT

Concernant l'assainissement, il va y avoir plus de contrôle au niveau des installations des particuliers et des entreprises. Des pénalités vont être instaurées si les installations contrôlées ne sont pas aux normes.

BROYAGE DES VEGETAUX

Un partenariat a été signé entre Cholet agglomération et le centre socioculturel Le Coin de la Rue pour la location d'un broyeur destiné aux prestations chez les particuliers.

Il n'y donc plus d'action de broyage des végétaux organisée par Cholet agglomération comme précédemment.

OPAH RU

L'objectif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain est d'améliorer la performance énergétique des logements, adapter les logements à la perte d'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap, réhabiliter les logements les plus dégradés, réduire le nombre de logements vacants.

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Rénovation énergétique

Isolation, menuiseries extérieures, ventilation, système de chauffage, etc.

Adaptation des logements au vieillissement et au handicap

Remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne, barre d'appui, rehaussement de cuvette.

Rénovation globale

Mise aux normes globales : gros œuvre, électricité, plomberie, isolation, chauffage, sanitaire, etc.

Avec les bons aménagements, restez plus longtemps dans votre logement !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, des subventions importantes peuvent être attribuées pour réaliser des travaux de maintien à domicile, grâce à l'aide MaPrimeAdapt'.

Les travaux d'adaptation possibles : installation d'un monte-escalier, remplacement d'une baignoire par une douche à l'italienne, installation de barres d'appuis, création d'une rampe d'accès ou d'autres aménagements pour des besoins spécifiques.

Grâce à ces aménagements vous pourrez gagner en confort, anticiper votre avenir, améliorer l'accessibilité de votre logement, favoriser votre autonomie, sécuriser votre quotidien et ainsi prolonger votre maintien à domicile.

MaPrimeAdapt' vous permet de financer votre projet de 50 à 70%. À ces aides s'ajoutent des conseils personnalisés gratuits d'un ergothérapeute ainsi qu'un accompagnement technique, administratif et financier gratuit des équipes d'ALTER.

Appelez dès maintenant notre équipe pour bénéficier d'un accompagnement gratuit « Mon Accompagnateur Rénov' ». Des aides existent pour tous, notre équipe saura vous orienter vers celles adaptées à votre projet.

RENSEIGNEZ-VOUS

Léa Bellalou et Sandra Boutin

02 59 10 12 34

opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Permanence sur rendez-vous

A la Mairie de Lys-Haut-Layon :

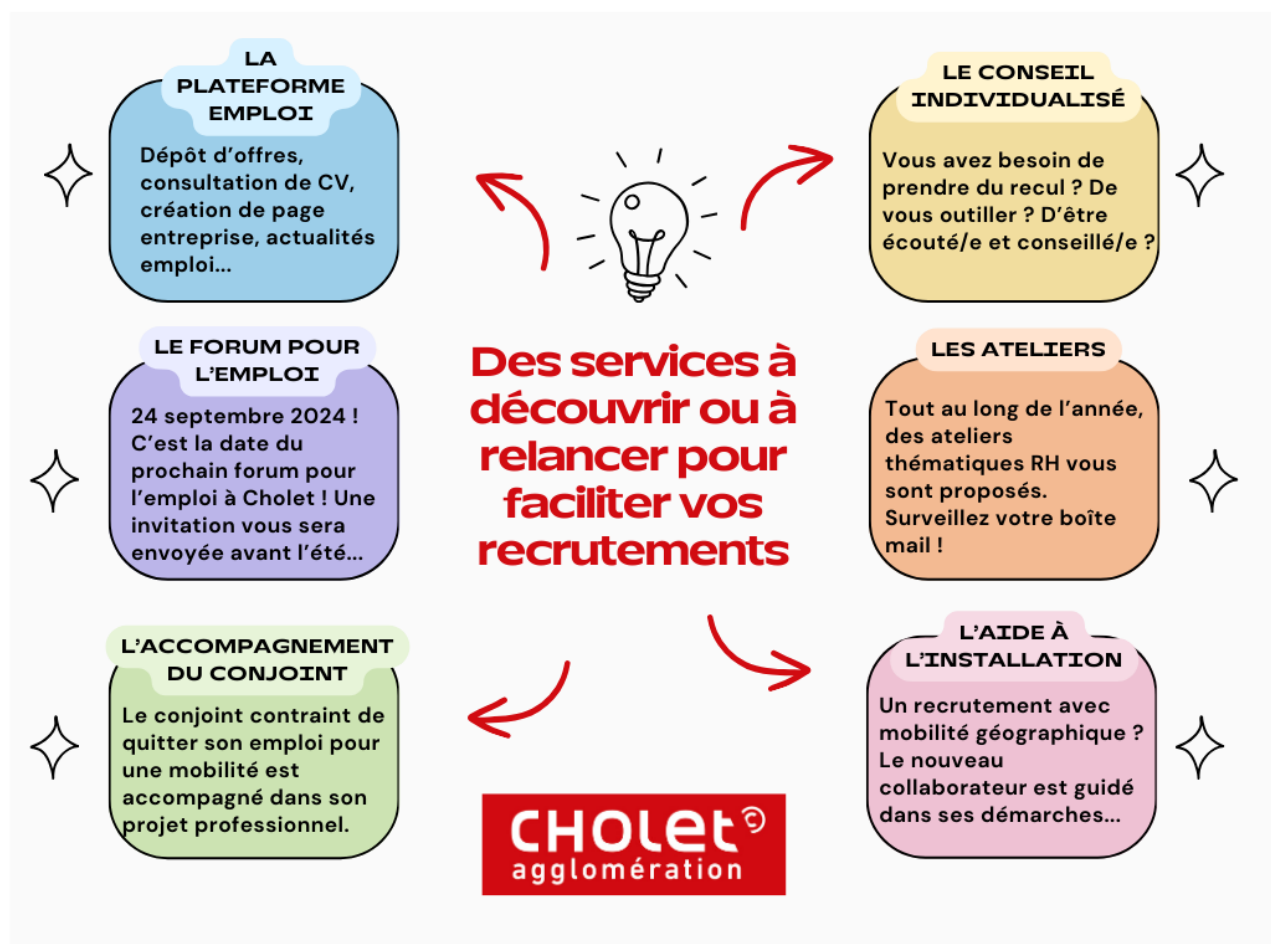
de 9h30 à 12h et 14h à 16h

1er et 4ème vendredi de chaque mois

SOUTIEN AU RECRUTEMENT

Vous trouverez ci-dessous l'actualisation des services proposés par la direction du Développement Économique de Cholet Agglomération en lien avec le recrutement.

Retrouvez plus d'infos sur <https://emploi.cholet.fr>



III. Informations associatives

ASSOCIATION DES HABITANTS DE LA RAIMBAUDIERE

Erratum bulletin paru en janvier

Tarifs de location stands et matériel :

- * Nouveau stand 12m par 6m : 150€
- * Ancien stand 12m par 6m : 120€
- * Stand buvette 6m par 3m : 30€ l'une ou 50€ les deux

Réservation des stands : 06 23 68 24 90

- * Percolateur : 15€
- * Toilette mobile : 20€
- * Enceinte avec port USB, lecteur CD et micro : 25€
- * Plancha : 20€

Autres réservations : 06 19 83 52 17

KARATE-DO

Pour la prochaine saison, en plus des cours pour les enfants (à partir de 8 ans) et les Ados / Adultes, nous ouvrons deux nouveaux cours :

Karaté Santé pour toute personne désirant se mettre ou se remettre à une activité sportive, quels que soient l'âge et la condition physique.

Self-défense au féminin ouvert aux Ados et femmes de tous âges et toutes conditions physiques afin de leur donner les moyens d'agir face aux menaces de la vie quotidienne.

Horaires :

Le mercredi à St Paul salle du Théâtre

Karaté-Do enfants de 17h00 à 18h00

Karaté Santé de 18h00 à 19h00

Karaté-Do Ados / Adultes mixtes de 19h00 à 20h30

Le samedi à St Hilaire

Self-défense Féminin de 9h30 à 10h45

Karaté-Do Ados / Adultes de 11h00 à 12h30

La licence donne accès à tous les cours.

Permanences d'Informations le mercredi 4 septembre à la salle du Théâtre de St Paul de 18h00 à 19h30 et le samedi 07 septembre au dojo du Domino de St Hilaire de 10h00 à 11h30.

Début des cours la semaine du 09 septembre.

Cours assurés par André Bernard DEJEPS CN 5ème Dan

Contacts : 07 80 08 79 56 / ass.ama@orange.fr.

Facebook : André Bernard Shotokai

ASSHVSP FOOT

Tu es passionné(e) de football et tu cherches un club ? Le club de l'As St Hilaire Vihiers St Paul a ouvert ses inscriptions pour la saison 2024/2025 !

Notre club offre un environnement convivial et formateur où chaque joueur et joueuse peut développer ses compétences et s'épanouir pleinement. Que tu sois débutant ou non, ta place est parmi nous !

Nous proposons du baby-foot, du football féminin et masculin de la catégorie u6 à seniors, du foot loisirs homme et femme, du fit-foot.

Date de Début de la Saison : Août 2024

L'encadrement est réalisé par une équipe d'entraîneurs qualifiés et passionnés, dédiée à ta progression et à ton plaisir de jouer.

Pour plus d'informations ou pour t'inscrire, contactez-nous par email à : contact@asshvsp.fr ou visitez notre site web : asshvsp.fr

CSSP BASKET

Le CSSP basket a organisé la randonnée des fouaces le dimanche 16 juin. Le temps n'était pas de la partie, mais c'est avec la participation des randonneurs et habitants que ce fut une réussite. Un grand merci aux bénévoles.



La saison de basket se termine avec la victoire des seniors gars au challenge de l'Anjou, une vraie fierté.



Les inscriptions sont ouvertes pour la saison prochaine, contact par téléphone ou mail. Ne tardez pas à prendre votre licence.

Nous recherchons activement des personnes qui souhaitent rentrer dans le bureau, car aucune n'est de St Paul, il est important de représenter la commune.

Contact : cssp.basket@gmail.com ou 06.71.55.51.53

IV. Informations communales et diverses

SECRETARIAT

Le secrétariat passe à l'heure d'été en juillet août.
Ouvert uniquement du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, fermé tous les matins, y compris le samedi.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les personnes nouvellement domiciliées dans la Commune sont invitées à se présenter à la Mairie munies d'une pièce d'identité.

Pensez à demander votre **inscription sur les listes électorales** lors de votre passage en mairie.

Un élu passera vous apporter la plaquette de présentation de la Commune ainsi que votre coffret d'accueil, réalisé par l'office de tourisme du Choletais.

CARTES D'IDENTITE

La mairie de Saint Paul du Bois ne délivre pas les cartes d'identité et passeports. Dans les mairies habilitées (ex : Mairie de Lys Haut Layon), il est conseillé de prendre rendez-vous.

Attention ! Suite à la campagne d'adressage, la facture EDF comportant votre ancienne adresse comme adresse de livraison n'est pas recevable en tant que justificatif de domicile.

RECENSEMENT CITOYEN

A partir de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire, le recensement est obligatoire. Rendez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à un examen ou concours.



VOITURAGE SOLIDAIRE

Soins médicaux, pharmacie, courses, visites à des proches... il existe de multiples raisons de faire appel au voiturage solidaire. Ce service proposé par le centre socioculturel Le Coin de la Rue s'adresse à toute personne qui a besoin d'être transporté. Les personnes ayant un bon de transport ne peuvent prétendre à ce service.

Adhésion au centre socioculturel, dossier et renseignements auprès de Patrice BROSSIER (06.10.47.20.68) ou Alain CESBRON (06.08.64.08.99).

PILES USAGÉES

Vous pouvez déposer vos piles à la Mairie, elles sont collectées pour le téléthon.

COMPOSTEUR OU LUBRICOMPOSTEUR

Cholet Agglomération propose sur son territoire, une opération de promotion du compostage domestique, en subventionnant l'achat d'un composteur dans un des magasins partenaires de l'opération.

Comment obtenir un bon de réduction ?

Il suffit de résider sur le territoire de Cholet Agglomération.

Un seul bon de réduction sera accordé par foyer.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer le bulletin de réservation à l'Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, B.P. 62111 - 49321 Cholet Cedex.

Vous recevrez le bon de réduction qu'il vous suffira de présenter pour tout achat d'un composteur auprès d'un des magasins partenaires de l'opération.

Magasins partenaires : Cholet : Gamm Vert, Jardiland, Leroy Merlin, Mr.Bricolage, Truffaut / Saint-Léger-sous-Cholet : Espace Emeraude / Trémentines : Relais TERRENA / Yzernay : Espace TERRENA / Lys Haut Layon : Quincaillerie Foyer, Espace Terrena, La maison.fr.

Les personnes qui seraient dans l'impossibilité d'utiliser un composteur sont invitées à se présenter en mairie afin de trouver une solution adaptée.

CARTE DECHETTERIE

Depuis le 1^{er} septembre 2022, la carte d'accès est obligatoire sur l'ensemble des déchetteries et éco-points de Cholet Agglomération. Vérifiez que vous possédez la carte de déchetterie du Choletais. Cette carte donne accès à 12 passages par an.

Formulaire de demande disponible en mairie.

FGDEON / NUISIBLES

M. Patrice Brossier, responsable de la lutte d'entretien collective contre le ragondin et le rat musqué sur la Commune, peut fournir du grain empoisonné contre les souris et rats. Inscrivez-vous auprès de lui. (Tél : 06.10.47.20.68)

RACCORDEMENT FIBRE

Si vous rencontrez des difficultés pour faire installer la fibre, merci de le signaler en mairie.

LES HORAIRES RÉGLEMENTÉS DE TONTE DE PELOUSE ET/OU TRAVAUX

L'usage d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises est soumis à une réglementation.

Afin de respecter la tranquillité de chacun et ne pas provoquer de nuisances sonores, les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés uniquement sur les jours et horaires suivants :

- de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30 du lundi au vendredi ;
- de 9H à 12H et de 15H à 19H les samedis ;
- et de 10H à 12H les dimanches et jours fériés.

ASSOCIATION AIDE ALIMENTAIRE

L'ASSOCIATION SOLIDARITE LYS-LAYON-BOCAGE
CHERCHE DES BÉNÉVOLES POUR COMPLÉTER SON
ÉQUIPE.

Renseignements auprès de la mairie

ECOCYCLERIE

Pour ce projet, Initiatives emplois a besoin d'un bâtiment de 1000 m² minimum.

Le projet se fera sous la forme d'un chantier d'insertion avec des salariés en insertion et des encadrants, ainsi que des bénévoles (10 à 12), en plus des locaux.

Ce projet ne pourra se faire sans l'aide de bénévoles. Les personnes intéressées par le projet sont invitées à prendre contact avec le centre socioculturel Le Coin de la Rue.

Pour les collectes, le projet doit fonctionner grâce à l'apport volontaire.

TUTEURS FAMILIAUX

ASSOCIATION TUTELAIRE
CITE JUSTICE CITOYEN
CJC
ISTF 49

**Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
du Maine et Loire.**

Vous êtes tuteur familial ou envisagez l'ouverture
d'une mesure de protection pour un proche vulnérable.

Pour répondre à vos interrogations, le service ISTF49,
en collaboration avec le CDAD, vous propose
des réunions d'information au
TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE CHOLET :

Le lundi 15 juillet 2024 de 13h45 à 15h30

SERVICE D'INFORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Modalités
d'inscription

- Par téléphone au 02 41 80 91 77
- Par mail : istf49@asso-cjc.org

FRANCE SERVICES

Le réseau France services vise à faciliter l'accès aux services publics pour tous. Il permet aux usagers d'effectuer diverses démarches administratives : inscription maison de retraite, prime d'activité, RSA, APL, CMU, impôts, retraite, papiers d'identité, carte grise, permis... Avant votre rendez-vous, pensez à consulter le guide des documents à emporter selon la demande sur le site :

<https://www.calameo.com/books/004608632653235bf1c3d>

Contact : 02.41.75.42.70

2 rue du Comte de Champagny – VIHIERS

Nouveau ! Depuis 2024, permanences à la mairie de Saint Paul le 2^e jeudi du mois (sur rendez-vous)

CLIC CENTRE D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Point info seniors, le CLIC est un guichet d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Tél : 02.41.30.26.34

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org



AIDE AUX DEVOIRS

Le centre socioculturel Le Coin de la Rue recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs sur la Commune.



Renseignements : 02.41.75.42.70 (Claire Viot)

ACCUEIL JEUNES



Habitat jeunes du choletais : 02 41 71 36 36

PASS CULTURE (15-18 ans)

Tu as entre 15 et 18 ans ? Profite de ton pass culture pour découvrir la culture autour de toi !

Le pass culture te permet d'avoir directement accès à un crédit individuel à partir de tes 15 ans.

Tu bénéficieras de ce crédit cumulable chaque année et qui expirera la veille de tes 18 ans : 20 € l'année de tes 15 ans puis 30 € l'année de tes 16 et 17 ans.

L'année de tes 18 ans, tu as un crédit de 300 € à utiliser sur 24 mois.

Achats livres, places de concerts, presse en ligne, ebooks, spectacles...

Renseignements : <https://pass.culture.fr/>

PASS SPORT

Tu as entre 6 et 30 ans ?

Profite de 50 € pour rejoindre un club sportif

Le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.



FORMATION BNSSA

Le BNSSA, c'est quoi ? C'est le diplôme qui te permettra de surveiller un plan d'eau ou une piscine, tout au long de l'année. Tu peux passer ce diplôme dès l'âge de 17 ans.



1 session va avoir lieu dans le département, à partir d'octobre.

A BEAUCOUZE, à la piscine Couzé'o (tests de sélection physique le 5 octobre, formation du 12 octobre au 22 mars, examen le 29 mars).

Pour plus d'informations sur les tarifs et les conditions d'inscription, contacter notre Pôle formation : par mail à formations@maine-et-loire.protection-civile.org ou par téléphone au 02.41.34.54.00

Possibilité d'une aide financière de la mairie sous conditions, nous consulter.

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Pour toute communication dans le *Courrier de l'Ouest*, vous pouvez contacter M. Aurélien BIEN, correspondant presse.

Vous pouvez aussi le communiquer à la mairie pour publication sur la page facebook, l'appli intramuros et le site internet de la commune.

Pour toute manifestation sportive (randonnées, événements sportifs), rendez-vous sur la plateforme www.manifestationsportive.fr. Tout dossier de manifestation sportive doit être déposé en ligne au moins un mois avant la manifestation afin d'être instruit par la préfecture (deux mois si sur plusieurs départements).

Pour les créations d'associations, modifications de bureau ou de statuts, les démarches se font en ligne sur le site www.service-public.fr

Vous portez un projet associatif ?
Vous êtes un-e responsable bénévole ?
Vous avez des questions sur la vie associative ?

Le réseau  **Guid'Asso** est là pour vous !
Pays de la Loire

Un réseau d'acteurs pour répondre aux interrogations des associations en 4 missions

Information, orientation,
accompagnement par le Centre
socioculturel Le Coin de la Rue
02.41.75.42.70



FOOT / BEACH VERT

Après-midi organisé par la fédération de football ouvert à tous les enfants.

BEACH VERT
TOURNÉE ÉTÉ 2024

JEUX CADEAUX COÛTER

PARCE QUE LE BEACH VERT N'EST PAS QU'À LA PLAGE !

6 A 15 ANS

ANIMATIONS GRATUITES

18 JUILLET - ST PAUL DU BOIS (49)
AIRE NATURELLE DE LA FONTAINE DE BOISDON

13H30 À 17H

LIEN D'INSCRIPTION

BADMINTON

BACH Tour
JEUDI 11 JUILLET 2024

Venez découvrir le Badminton

De 6 à 99 ans
Animations Sportives
Gratuites

Jeunes : 16h - 19h
Adultes : 19h - 22h

ST PAUL DU BOIS

Salle de sport,
Rue de l'Eglise
49310 Saint-Paul-du-Bois

Pour participer, je m'inscris

FFBad
Fédération Française de Badminton

CHOlet
agglomération

YOGA DU RIRE

26 août 2024

Chapelle de Haute Foy

Yoga du rire
Séance découverte

Venez découvrir ou redécouvrir le yoga du rire le lundi 26 août de 19h à 20h en extérieur. A la chapelle de Haute foy - Saint-Paul-du-Bois. Prévoir une tenue confortable, une bouteille d'eau et un tapis de sol. Un temps convivial est prévu à la fin !

5€ adulte, gratuit pour les enfants.

Plus de détails et renseignements :
Angéline GRIVault 06.48.09.36.83
yogadurire.grivault@gmail.com

SPEEDFESTIVAL

Speed Festival 2024

30-31 AOÛT 2024 // SAINT-PAUL-DU-BOIS (49)

Agenda

- 11 juillet : badminton à la salle de sports
- 18 juillet : journée beach vert (foot) à l'aire naturelle
- 4 août : théâtre à l'aire naturelle
- 10 août : fête de la Raimbaudière
- 18 août : fête de l'été à l'aire naturelle
- 26 août : yoga du rire à la chapelle
- 31 août et 1er septembre : speed festival à l'aire naturelle



Retrouvez toutes les infos communales sur l'appli Intramuros, sur la page Facebook ou sur le site internet www.saintpauldubois.com